



Directives Label Talent Valable dès la saison 2024/2025

Table des matières

Art. 1 Clubs concernés	2
Art.2 Catalogue des critères	3
Art. 2.1 Catégorie « Structure»	3
Art. 3 Certification / récompenses	3
Art. 4 Encadrement du Label	3
Art. 4.1 Structure générale des visites Label.....	3
Art. 4.2 Encadrement	3
Art. 5 Devoirs des clubs	4
Art. 5.1 Tâches, compétences et obligations.....	4
Art. 5.2 Délais.....	4
Art. 6 Modalités de paiement	5

Art. 1 Clubs concernés

Selon les dispositions réglementaires, certaines catégories sont soumises de manière contraignante au «Label Talent» peuvent participer :

Nombre Clubs	Club	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	Nombre équipes
1	Rapperswil-Jona Lakers	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
2	ZSC Lions	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	-	3
3	HC Davos	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
4	EHC Klotten	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
5	GCK Lions	U13-Elit	U15-Elit		U20-Elit	3
6	EHC Winterthur	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
7	EHC Dübendorf	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
8	Thurgauer Young Lions	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
9	EHC Bülach	U13-Elit	-	-	-	1
10	Lausanne Hockey Club Academy	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
11	Gottéron MJ Sàrl	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
12	HC Ajoie	U13-Elit	U15-Elit			2
13	EHC Visp Lions / Valais-Wallis Future	U13-Elit	U15-Elit			2
14	Genève Futur Hockey	-	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	3
15	Genève-Servette HC Ass.	U13-Elit	-	-	-	1
16	HC Sierre	U13-Elit	-	-	-	1
17	Griffons / CPG / HCBG	U13-Elit	-	-	-	1
18	HC Université Neuchâtel	U13-Elit	-	-	-	1
19	HC Yverdon les Bains	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
20	HC Valais Chablais Futur	U13-Elit	-	-	-	1
21	SC Bern Future	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
22	HC Lugano	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
23	EV Zug	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
24	EHC Biel-Bienne Spirit AG	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
25	SCL Young Tigers	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
26	HC Ambri Piotta Giovani	U13-Elit	U15-Elit	U17-Elit	U20-Elit	4
27	EHC Basel Nachwuchs	U13-Elit	U15-Elit		-	2
28	HC Dragon Thun	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
29	GDT Bellinzona	U13-Elit	-	-	-	1
30	HC Innerschwyz	U13-Elit	-	-	-	1
31	EHC Olten Prospect	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
32	CP Meyrin	U13-Elit	-	-	-	1
33	LUNOXX Hockey	U13-Elit	-	-	-	1
34	SC Langenthal Nachwuchs AG	U13-Elit	U15-Elit	-	-	2
35	SC Rheintal	U13-Elit		-	-	1
36	HCC Academy	U13-Elit		-	-	1
participants	36	35	24	13	13	82



Art.2 Catalogue des critères

Le catalogue des critères complet figure en annexe. Le catalogue est publié sur le site web.

Critères rouges : Les clubs doivent connaître ces critères, la saisie et l'évaluation s'effectuent directement via la SIHF.

Art. 2.1 Catégorie « Structure »

Toutes les organisations (SA/club = une organisation) alignant au moins deux (2) équipes ou plus au sein du Label Talent remplissent les critères de la catégorie «Structure».

Les points «Structure» ne peuvent pas être cumulés (à l'intérieur de plusieurs clubs partenaires / sur plusieurs Labels → Talent Label & Label Ambition).

Art. 3 Certification / récompenses

Les 3 meilleurs clubs Talent-Label (scores les plus élevés) obtiennent une récompense et cela sera communiqué comme il se doit.

Chacun des 2 meilleurs clubs par catégorie d'âge (scores les plus élevés) seront récompensés par un diplôme.

Art. 4 Encadrement du Label

Le Comité technique est en charge de la mise en œuvre technique et du contrôle de la qualité du Label Talent.

Art. 4.1 Structure générale des visites Label

Niveau	Visite	Contact sur le terrain
U20-Elit	<ul style="list-style-type: none">• Direction technique SIHF• Direction de sport• Administration Label• HC U20/U17 (obligatoire)	« Sur demande » L'invitation suivra par chaque directeur du sport de club
U17-Elit		
U15-Elit		
U13-Elit		

Art. 4.2 Encadrement

Des coachs instructeurs encadrent les clubs individuellement ou en groupe (visites de terrain / critères web).

Assistance technique en cas de questions concernant la plateforme web : Nadine Peduzzi.

Art. 5 Devoirs des clubs

Art. 5.1 Tâches, compétences et obligations

- Les compétences des différents acteurs et groupes sont définies dans le règlement du Talent Label
- Tous les clubs participants ou le Comité technique peuvent déposer des demandes jusqu'à 20 jours avant l'assemblée Label correspondante. Le catalogue des critères fait partie intégrante des Directives.
- Participation à la réunion annuelle «Label Talent»
- Les clubs doivent remplir dûment le Label Talent en tant que critère « Talent-Label 24/25».

Les questions d'ordre sportif doivent être adressées aux instructeurs ou Patrick Schöb.

Art. 5.2 Délais

Date	Description	Responsabilité
15.09.2024	Ouverture de la plateforme Label	SIHF
31.12.2024	Facturation 1ère partie des subventions selon Art. 6	Club
15.03.2025	Attribution du Label Talent: la plateforme pour les clubs sera fermée	Club
15.04.2025	Conclusion de l'évaluation	SIHF
22.04.2025	Délais pour recourir contre les ratings (7 jours)	Club
30.04.2025	Envoi des ratings définitifs	SIHF
31.05.2025	Facturation selon le rating définitifs	Club





Art. 6 Modalités de paiement

Les montants sont communiqués. Le club établit une facture pour le montant le concernant. 1^{re} tranche au 31 décembre 2024.

Le club peut facturer un montant forfaitaire pour chaque équipe :

Équipe	Montant
U20-Elit	CHF 35'000.00
U17-Elit	CHF 12'000.00
U15-Elit	CHF 4'000.00
U13-Elit	CHF 1'000.00

Le décompte final et le paiement final selon le rating définitif et déduction faite de la 1^{re} tranche (en fonction de la réception des contributions en faveur de la promotion de la relève destinées au Label Talent).